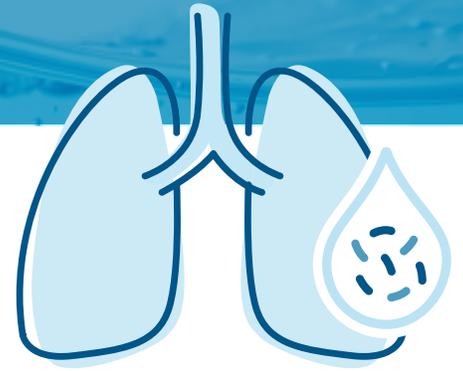


Prévenir la légionellose à la maison

La *Legionella* est la bactérie qui cause la légionellose (ou maladie du légionnaire).

Cette bactérie est présente dans l'eau.

Elle peut contaminer certains appareils domestiques surtout si l'eau est stagnante (eau qui ne circule pas) particulièrement à des températures entre 32 et 45 °C (89 à 113 °F).



Pour prévenir la légionellose

Pour prévenir la légionellose à la maison, assurez-vous d'utiliser et d'entretenir les appareils domestiques qui pourraient être contaminés par la *Legionella* selon les recommandations du fabricant :

- Chauffe-eau
- Pomme de douche et aérateur de robinet
- Spa
- Humidificateur domestique
- Appareils de traitement respiratoire

1 Chauffe-eau

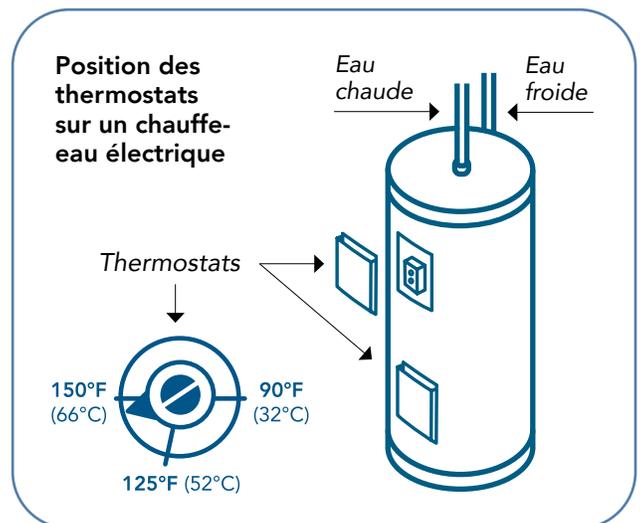
Le meilleur moyen de réduire la croissance de la *Legionella* est de maintenir la température de l'eau à 60 °C (140 °F).

Précisions additionnelles pour les chauffe-eau électriques

La plupart des chauffe-eau électriques récents sont préréglés à 60 °C lors de la fabrication. Pour vérifier la température de votre chauffe-eau électrique, et au besoin, la changer vous devez :

1. Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau.
2. Ouvrir la porte d'accès au thermostat du chauffe-eau (selon le modèle, le chauffe-eau peut avoir un ou deux thermostats, situés sur le haut et le bas du chauffe-eau).
3. Le thermostat est un petit cadran muni d'un pointeur. Le pointeur doit être positionné tel qu'illustré dans l'image ci-contre. Ajustez le pointeur à l'aide d'un tournevis ou selon les recommandations du fabricant.

SI LE CHAUFFE-EAU N'A PAS FONCTIONNÉ PENDANT PLUSIEURS JOURS, FAITES COULER L'EAU CHAUDE DES ROBINETS PENDANT QUELQUES MINUTES.



! ATTENTION

À 60 °C, le risque de brûlure est important, surtout pour les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant une déficience physique ou mentale.

Il est recommandé de faire installer un dispositif antibûlures par un plombier qualifié, pour baisser la température de l'eau chaude. Il peut s'agir, par exemple, d'un régulateur de température installé directement dans les robinets de la baignoire et de la douche.

2 Pomme de douche et aérateur de robinet

La présence de tartre (dépôt calcaire dur et blanchâtre) peut favoriser la croissance des bactéries *Legionella*. Quand vous prenez une douche ou ouvrez des robinets, de fines gouttelettes d'eau contenant ces bactéries peuvent être mises en suspension dans l'air (aérosols).

L'entretien périodique (ex. : tous les 6 mois) des pommes de douche et des aérateurs de robinet peut réduire la présence de tartre. Il se fait en 3 étapes :



1. Nettoyage : dévissez, enlevez le tartre avec une brosse ou faites tremper dans du vinaigre, puis rincer.
2. Désinfection : faites tremper pendant au moins une heure dans une solution faite avec 1 partie d'eau de Javel (à 5%) pour 9 parties d'eau. Exemple : 1 tasse d'eau de Javel pour 9 tasses d'eau ordinaire.
3. Rinçage : rincez avant de remonter.

3 Spa

La température de l'eau des spas favorise la multiplication de la *Legionella*. Les spas doivent être rigoureusement entretenus et nettoyés selon les recommandations du fabricant.

Les paramètres physico-chimiques (ex. : chlore ou brome, pH) doivent aussi être régulièrement vérifiés et ajustés. Consultez l'information sur les bonnes pratiques d'entretien des spas publics (www.environnement.gouv.qc.ca).



4 Humidificateur domestique

Suivez les recommandations du fabricant pour savoir quand changer l'eau, nettoyez et désinfectez les humidificateurs et suivez la fréquence recommandée (ex. : chaque jour, chaque semaine). Il est préférable d'utiliser un humidificateur à vapeur plutôt qu'un humidificateur qui produit un aérosol à partir d'eau non stérile (ex. : humidificateur ultrasonique).



5 Appareils de traitement respiratoire

Suivez les recommandations du fabricant pour l'entretien des appareils de traitement respiratoire (ex. : oxygénothérapie, nébuliseur, concentrateur d'oxygène) ou de traitement de l'apnée du sommeil (ex. : CPAP, BiPAP). Habituellement, il est recommandé de vider l'eau, de nettoyer et de désinfecter ces appareils à chaque jour et d'utiliser de l'eau distillée ou déminéralisée afin d'éviter la formation de tartre.



6 Autres appareils domestiques

À ce jour, aucun cas de légionellose n'a été lié directement aux autres appareils domestiques (ex. : fournaies, thermopompes, climatiseurs muraux ou de fenêtre, climatiseurs centraux dans les habitations unifamiliales, humidificateurs d'un système de chauffage central, déshumidificateurs). Cependant, ces appareils doivent être entretenus, inspectés et nettoyés régulièrement, idéalement par un professionnel, selon les recommandations du fabricant.

7 Personnes immunodéprimées

Les personnes dont le système immunitaire est affaibli (ex. : personnes ayant eu une greffe ou sous traitement pour le cancer) doivent éviter les spas. Les aérosols produits par les spas peuvent contenir des bactéries *Legionella*.



Voici quelques recommandations pour les personnes au système immunitaire affaibli, qui ont besoin d'un appareil individuel de traitement respiratoire :

- Utilisez uniquement de l'eau stérile pour remplir et entretenir votre appareil (rinçage des tubes ou des réservoirs).
- Videz, nettoyez et désinfectez votre équipement respiratoire chaque jour.
- Remplissez le réservoir juste avant de l'utiliser (pour éviter que l'eau ne stagne).

Pour plus d'information, adressez-vous à votre médecin.

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA LÉGIONELLOSE :

- Portail Santé Montréal : www.santemontreal.qc.ca
- Gouvernement du Québec : www.quebec.ca